

## **CTSD reporté au 10 avril, un premier recul ! Les annonces de Blanquer ne règlent pas tout !**

C'est avec soulagement et satisfaction que le SNUDI-**FO** 53 a pris connaissance, vendredi, des annonces de Blanquer indiquant qu' "*il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire*" et qu'il faut "*reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain*".

Ce recul est la conséquence de la colère immense des salariés avec leurs organisations syndicales, dans les hôpitaux et les EHPAD, dans le commerce, le bâtiment ou les transports en réponse à l'incurie du gouvernement à proposer les protections et les dépistages nécessaires.

La pétition départementale reste d'actualité : le DASEN comme le Préfet doivent reporter toutes les opérations de carte scolaire !

### **JE SIGNE ET JE FAIS SIGNER LA PETITION**

Les représentants **FO** au CTSD doivent pouvoir défendre sereinement les dossiers des écoles !

**FO** revendique la baisse des effectifs dans toutes les classes et la création immédiate de postes de Titulaires Remplaçants, l'amélioration des décharges pour toutes les directions et un plan de restauration des RASED (maîtres E et G, psychologues) avec la reprise des départs en stages spécialisés à hauteur des besoins !

**L'Ecole publique a besoin de moyens pour assumer ses missions,  
tout comme l'Hôpital public !  
L'austérité qui asphyxie nos services publics : ça suffit !**

Le Directeur Académique vient de décider le **REPORT des OPERATIONS de CARTE SCOLAIRE**, le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) qui était prévu lundi 30 mars est reporté ... au 10 avril !

Alors que de très nombreux départements décalent les opérations de carte scolaire à une date ultérieure non connue à ce jour (et en toute logique puisque nous ne connaissons pas la date de fin de confinement), Denis Waleckx décide de maintenir un CTSD en pleine période de crise sanitaire !

Pour **FO**, la crise sanitaire ne peut pas être le prétexte permettant à l'Administration de contourner la consultation des représentants du personnel pour imposer des fermetures de classes et refuser des ouvertures et des créations de postes, qui plus est pendant cette période de confinement !

En cette période si particulière, il est évident

- que **toutes les inscriptions d'élèves n'ont pas encore pu être faites** en mairie,

- que les Conseils de maîtres n'ont pas pu se réunir pour prévoir **l'organisation des classes** pour la rentrée 2020,

- que **les représentants FO n'ont pas pu se déplacer comme ils le font habituellement dans les écoles** qui soit ont besoin d'une ouverture, soit sont menacées par une fermeture. Si nous avons bien évidemment contacté nombre de collègues et plusieurs maires par téléphone, si nous avons étudié les fiches enquêtes, l'échange de vive voix avec les équipes des écoles concernées, chiffres et organisation prévisionnelle sur la table, demeure pour nous indispensable !

**FO** dénonce **les conditions inacceptables de la « consultation » organisé par le DASEN lors** du prétendu Groupe de Travail CTSD qui interdisait, de fait, à notre représentant toute possibilité de défendre sérieusement (prises de paroles limitées, par ordre alphabétique...), pied à pied, les dossiers des écoles concernées par une mesure, comme de faire valoir les besoins du département en postes (RASED, TR, décharges direction...)

**FO** a clairement signifié au DASEN que toutes les décisions de carte scolaire pour la rentrée 2020 s'appuyant sur des « avis » de Comités Techniques recueillis dans de telles conditions (téléphoniques et/ou « dématérialisées ») ne pourraient qu'être ENTACHEES d'IRREGULARITE.

Nous prenons donc acte de la décision du DASEN de reporter le CTSD prévu ce 30 mars... Au-delà des dernières annonces ministérielles, cela est à mettre aussi sur le compte de la détermination des militants FO à obtenir satisfaction. Néanmoins c'est largement insuffisant car nous ne savons pas, pour l'instant, **dans quelles conditions le CTSD se tiendra !**

**Fabien Orain, Hélène Colnot représentant FO au CTSD pour le 1<sup>er</sup> degré**